



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Où trouver les informations sur les OPC (Sicav et FCP) ?

[Imprimer](#)

Pour mieux comprendre ces produits, l'AMF met à votre disposition différents contenus pédagogiques.

- Des guides pédagogiques consultables sur notre site internet.
- La base GECO qui vous permet de :
- recenser tous les OPC agréés en France ;
- consulter leurs prospectus et leurs valeurs liquidatives (leurs prix) ;
- obtenir la liste des produits européens autorisés en France.

Si vous avez investi dans des parts ou actions d'OPC, vous pouvez consulter sa valeur liquidative :

- sur la base GECO des produits agréés accessible sur le site de l'AMF ;
- auprès de la société de gestion de l'OPC qui a l'obligation de la communiquer à toute personne qui en fait la demande.

Vous pouvez également consulter d'autres publications de la société de gestion notamment, le rapport annuel, le reporting et les performances de l'OPC, qui doivent vous être remises sur demande.

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02